

Pr Christophe DEGUEURCE  
Directeur  
01 43 96 71 80  
[direction@vet-alfort.fr](mailto:direction@vet-alfort.fr)

à

Sarah SEROUSSI

n° CD/MD/2022-267

Directrice des ressources humaines  
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

Maisons-Alfort, le 11 octobre 2022

**Objet : Lettre de mission Référente laïcité pour l'année universitaire 2022-2023**

Madame,

Le respect du principe fondamental de laïcité, consacré explicitement dans le statut général de la fonction publique depuis 2016, est inscrit désormais à l'article L.121-2 du code général de la fonction publique. C'est dans le cadre de la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et du décret n°2021-1802 du 23 décembre 2021 que je vous confie la mission de référente laïcité au sein de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

A ce titre, vous exercerez les missions suivantes :

- Apporter un conseil aux managers et aux agents publics pour la mise en œuvre du principe de laïcité, notamment par l'analyse et la réponse aux sollicitations de ces derniers portant sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général
- Assurer la sensibilisation des agents publics au principe de laïcité et la diffusion, au sein de l'établissement, de l'information au sujet de ce principe, à travers par exemple l'organisation de la journée de la laïcité le 9 décembre de chaque année
- Veiller au déploiement de la formation sur "les fondamentaux de la laïcité" à destination de l'ensemble des agents publics de l'établissement.
- Répondre aux éventuelles sollicitations en cas de difficulté dans l'application du principe de laïcité entre un agent et des usagers du service public.

Cette mission se réalisera en concertation avec l'ensemble des services et instances de l'établissement, en particulier avec le secrétaire général, la conseillère de prévention et la référente égalité. Vous représenterez l'école au sein du réseau des référents laïcité au niveau ministériel.

Afin d'accomplir vos missions dans les meilleures conditions, vous bénéficierez de formations vous permettant de maîtriser les différentes problématiques liées à l'application du principe de laïcité.

Vous présenterez un rapport annuel d'activité qui dressera un état des lieux de l'application du principe de laïcité, et le cas échéant des manquements constatés.

Cette lettre de mission sera diffusée aux agents et mise en ligne sur l'intranet de l'établissement. Cette fonction sera inscrite dans votre fiche de poste et pourra faire l'objet d'un objectif fixé au cours de votre entretien professionnel annuel.

Je précise que vous serez tenue dans le cadre de cette mission, au secret et à la discrétion professionnels dans les conditions définies à l'article 26 de la loi du 13 juillet 1983.

Vous remerciant de votre engagement en faveur du respect de la laïcité, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Professeur Christophe Degueurce

